

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL n° 2008.59

Objet : CAO – Choix du maître d'œuvre projet école maternelle, restaurant scolaire, garderie.

**L'an deux mille huit et le quatre novembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.
Date de convocation : 29 octobre 2008
Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Eric CLO, Michel RODEL, Franck DENOLLY, Guy BATTAGLINI, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR
Mesdames Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Annick MOURARET, Sylviane VANEL
Absente excusée : Sylviane MONNOT
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS
*Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS***

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 24 octobre 2008 pour procéder au dépouillement et à l'enregistrement des trente-quatre offres reçues et qui concernent le choix du maître d'œuvre pour le projet école maternelle, restaurant scolaire, garderie.

Les offres ont été classées selon deux critères :

- montant de l'offre pour 40 %,
- qualité de l'offre pour 60 %.

Le cabinet 3D Ingénierie est arrivée en tête de classement ; le planning prévisionnel des travaux annonce une date de livraison pour septembre 2010, sans tenir compte des aléas. La rémunération est à un taux de 9.20 %.

La Commission d'Appel d'Offres propose à l'assemblée de retenir le cabinet 3D Ingénierie de Salaise sur Sanne qui est le mieux disant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- ◆ **Valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres et retient le cabinet 3D Ingénierie de Salaise sur Sanne ; lui confie la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet école maternelle, restaurant scolaire, garderie.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**